

TARIFS ET INFORMATIONS SUR LES AIDES



Tarifs valables
à compter du
01/01/2025 *

*Nos tarifs sont TTC -TVA :10%

VOS AGENCES DE PROXIMITÉ

CROIX-ROUSSE

1 grande rue de la Croix-Rousse • Lyon 4e
04 81 91 96 45 • croixrousse@familyplus.fr

POINT DU JOUR

2 place Benedict Teissier • Lyon 5e
04 81 91 96 05 • lyon5@familyplus.fr

FOCH TÊTE D'OR

82 rue Vendôme • Lyon 6e
04 82 83 73 50 • lyon6@familyplus.fr

MONPLAISIR

2 place Ambroise Courtois • Lyon 8e
04 78 01 02 87 • contactmonplaisir@familyplus.fr

VILLEURBANNE

18 rue Paul Verlaine
04 78 79 14 85 • villeurbanne@familyplus.fr

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

784 rue Nationale
04 82 83 73 40 • villefranche@familyplus.fr

VAL DE SAÔNE

21 Rue Pierre Dugelay • Neuville sur Saône
04 81 91 10 66 • valdesaone@familyplus.fr

PARIS 15e

115 rue du Théâtre • Paris 15e
01 83 81 15 81 • paris15@familyplus.fr

MONTROUGE

121 avenue Jean Jaurès • Montrouge
01 80 87 24 70 • montrouge@familyplus.fr

TARIFS FAMILY+ (MODE PRESTATAIRE)

Avec Family+, pas de surprise : vous ne payez que ce que vous consommez réellement. Family+ décompte les heures de prestations réellement réalisées et vous envoie la facture en fin de mois. Celle-ci est calculée au quart d'heure près, selon le barème horaire établi.

Tarifs valables à compter du 01/01/2025

GARDE D'ENFANTS PÉRISCOLAIRE

	Tarif horaire TTC	Soit TTC après crédit d'impôts	Soit HT	Soit HT après crédit d'impôts
Moins de 40h par mois	30,00 €	15,00 €	27,27 €	13,64 €
De 40h à 80h par mois	28,60 €	14,30 €	26,00 €	13,00 €
Ponctuel	35,30 €	17,65 €	32,09 €	16,05 €

GARDE D'ENFANTS NOUNOU +

	Tarif horaire TTC	Soit TTC après crédit d'impôts	Soit HT	Soit HT après crédit d'impôts
De 80h à 120h par mois	26,40 €	13,20 €	24,00 €	12,00 €
De 120h à 160h par mois	24,50 €	12,25 €	22,27 €	11,14 €
Plus de 160h par mois	22,90 €	11,45 €	20,82 €	10,41 €

GARDE PARTAGÉE 2 FAMILLES (TARIF PAR FAMILLE)

	Tarif horaire TTC	Soit TTC après crédit d'impôts	Soit HT	Soit HT après crédit d'impôts
Moins de 40h par mois	18,80 €	9,40 €	17,09 €	8,55 €
De 40h à 80h par mois	18,10 €	9,05 €	16,45 €	8,23 €
De 80h à 120h par mois	17,60 €	8,80 €	16,00 €	8,00 €
Plus de 120h par mois	17,00 €	8,50 €	15,45 €	7,73 €
Plus de 160h par mois	16,30 €	8,15 €	14,82 €	7,41 €

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Au delà de 16h par mois, aides de la CAF PAJE CMG possibles si enfants de moins de 6 ans.
- Durée minimum d'intervention garde d'enfants : 1h30.
- Majoration à partir du 4ème enfant : 10% par enfant supplémentaire.
- Supplément horaires atypiques / profil anglophone : +2€ TTC/heure.
- Supplément voiture : +1,50€ TTC/heure + indemnités kilométriques 0,8€ TTC/km.
- Majoration dimanche et jours fériés : 20%.
- Tarif révisé chaque année au 01/09 et lors de chaque augmentation légale du SMIC horaire
- **La remise d'un devis personnalisé est gratuite.**

TARIFS FAMILY+ (MODE PRESTATAIRE)

Tarifs valables à compter du 01/01/2025

MÉNAGE / REPASSAGE				
	Tarif horaire TTC	Soit TTC après crédit d'impôts	Soit HT	Soit HT après crédit d'impôts
Moins de 20h par mois	30,20 €	15,10 €	27,45 €	13,73 €
De 20h à 40h par mois	29,70 €	14,85 €	27,00 €	13,50 €
De 40h à 80h par mois	28,60 €	14,30 €	26,00 €	13,00 €
De 80h à 120h par mois	26,60 €	13,30 €	24,18 €	12,09 €
Plus de 120h par mois	24,50 €	12,25 €	22,27 €	11,14 €
Ponctuel	35,30 €	17,65 €	32,09 €	16,05 €

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Durée minimum d'intervention : 2h

Majoration dimanche et jours fériés : 20%

Tarif révisé chaque année au 01/09 et lors de chaque augmentation légale du SMIC horaire

La remise d'un devis personnalisé est gratuite.

SOUTIEN SCOLAIRE & COURS INFORMATIQUE				
	Tarif horaire TTC	Soit TTC après crédit d'impôts	Soit HT	Soit HT après crédit d'impôts
Soutien Scolaire Primaire	38,00 €	19,00 €	34,55 €	17,27 €
Soutien Scolaire Collège	40,10 €	20,05 €	36,45 €	18,23 €
Soutien Scolaire Lycée	42,40 €	21,20 €	38,55 €	18,92 €
Cours d'informatique	79,00 €	39,50 €	71,82 €	35,91 €

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Durée minimum d'intervention : 1h

Tarif révisé chaque année au 01/09 et lors de chaque augmentation légale du SMIC horaire

Cours d'informatique : TVA 20%

La remise d'un devis personnalisé est gratuite.

TARIFS FAMILY +

TOUS SERVICES				
	Tarif TTC	Soit TTC après crédit d'impôts	Soit HT	Soit HT après crédit d'impôts
Frais de gestion annuel	99,00 €	49,50 €	90,00 €	45,00 €
Frais de gestion mensuel	15,00€	7,50 €	13,64 €	6,82 €

FORFAIT DÉPLACEMENT - TARIF PAR INTERVENTION				
	Tarif TTC	Soit TTC après crédit d'impôts	Soit HT	Soit HT après crédit d'impôts
Zone d'intervention de l'agence*	0,90 €	0,45 €	0,82 €	0,41 €
Hors zone d'intervention**	0,35 €/km	0,18 €/km	0,32 €/km	0,16 €/km

*Forfait facturé par intervention lorsque celle-ci a lieu dans la zone d'intervention de l'agence, définie ainsi : pour les agences de Lyon et Villeurbanne : tous les arrondissements de Lyon + Villeurbanne + Bron ; pour les agences de Paris : tous les arrondissements de Paris ; Villefranche et autres agences : intervention dans le même code postal que l'agence.

**En dehors de la zone d'intervention de l'agence et au-delà de 2,57 km. La distance estimée est celle du trajet google maps voiture entre l'adresse de l'agence et le domicile de la famille.

FRAIS DE GESTION ANNUELS : 99 €/AN

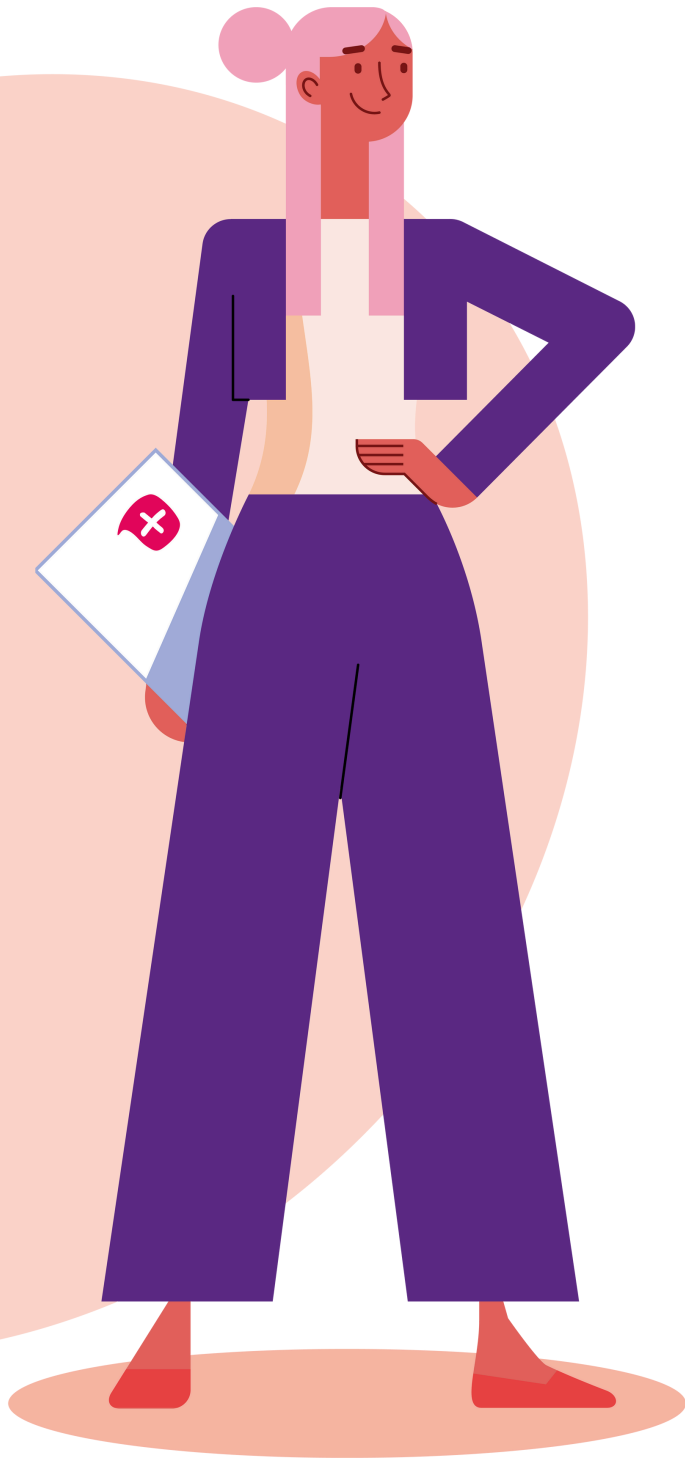
Les frais de gestion sont annuels. Ils sont de 99 € par an, soit 49,50 € après crédit d'impôts.

Vous ne payez qu'une fois par an (à date anniversaire) et pouvez ensuite commander autant de prestations différentes que vous le souhaitez.

FRAIS DE GESTION MENSUEL : 15 €/MOIS

Pour les familles ayant un besoin ponctuel ou sur quelques mois seulement, il est possible de choisir une facturation mensuelle des frais de gestion de 15 €, soit 7.5 € après crédit d'impôts.





FORFAIT DÉPLACEMENT

Un forfait déplacement de 0,90 € par intervention, soit 0,45 € après crédit d'impôts, est facturé pour toutes les interventions situées dans la zone d'intervention de nos agences, définie ainsi :

- **Pour les agences de Lyon et Villeurbanne :** tous les arrondissements de Lyon + Villeurbanne + Bron
- **Pour les agences de Paris :** tous les arrondissements de Paris
- **Agence de Villefranche :** adresses avec le code postal 69400.

Ce forfait nous permet de mieux indemniser les temps de déplacements et les coûts de trajets de nos salariés.

En dehors de cette zone d'intervention de l'agence, le forfait déplacement facturé par intervention sera de 0,35 €/km soit 0,18 €/km après crédit d'impôts, en fonction de la distance du trajet Google Maps (en voiture) entre l'adresse de l'agence et le domicile du client.

Par exemple, un client dont le domicile est situé à 4 km en voiture de l'agence, sera facturée 1,40 € TTC par intervention, soit 0,70 € par intervention après crédit d'impôts.



LES PRINCIPALES AIDES : LE CRÉDIT D'IMPÔT

50% DE CRÉDIT D'IMPÔTS

Votre agence Family+ peut vous proposer des prestations de services à la personne : garde d'enfants (plus et moins de 3 ans), ménage, repassage, soutien scolaire, etc...

En effet, Family+ dispose d'une déclaration et d'un agrément garde d'enfants de moins de 3 ans délivrés par l'état. **C'est un gage de qualité et de sérieux.**

Cela nous permet aussi de vous faire bénéficier d'un crédit d'impôts de 50% des montants dépensés chez Family+ (art. 199 sexdecies du CGI).

Ainsi, une prestation à 30€ de l'heure, vous revient réellement à 15€ de l'heure après crédit d'impôts.

Vous pouvez disposer de ce crédit d'impôts en avance immédiate ou en remboursement différé (voir plus loin).

Le crédit d'impôt est, pour un couple sans enfant, de maximum 6000 € par an (soit 50% du plafond légal de 12000 € de dépenses).

Ce crédit augmente de 750 € par enfant de moins de 18 ans ou personne de plus de 65 ans à charge dans le foyer fiscal.

Dans tous les cas de figure, le crédit d'impôt maximum est de 7500 €. Le crédit d'impôt services à la personne rentre dans le calcul global des niches fiscales de votre foyer.





LES PRINCIPALES AIDES : LE CRÉDIT D'IMPÔT

AVANCE IMMÉDIATE CRÉDIT D'IMPÔT OU REMBOURSEMENT DIFFÉRÉ

OPTION 1 : L'AVANCE IMMÉDIATE CRÉDIT D'IMPÔTS

Pour les clients ménage/repassage et garde d'enfants + de 6 ans.

L'avance immédiate du crédit d'impôt est possible pour les prestations de ménage, de repassage, de garde d'enfants de + de 6 ans et de soutien scolaire !

Après mise en place de l'option, vous serez prélevé chaque mois de 50% du montant de la facture par l'URSSAF, qui imputera les 50% restants sur votre crédit d'impôt de l'année et règlera la totalité de votre facture à Family+. **Ainsi vous n'êtes prélevé que de 50% du montant de la prestation.**

En début d'année N+1, nous vous adressons une attestation vous permettant de déclarer les sommes réglés et les crédits d'impôts déjà avancés pour permettre le calcul du solde annuel.

OPTION 2 : LE REMBOURSEMENT DIFFÉRÉ

Tous services

Avec le remboursement différé, vous êtes remboursé des 50% de crédit d'impôts l'année suivante.

Pour mieux vous expliquer, nous allons recourir à un exemple : vous faites appel à Family+ pour effectuer des prestations de ménage pour une dépense annuelle de 2000€ en année N.

En début d'année N+1, nous vous adressons une attestation vous permettant de déduire 50% de cette somme de vos impôts sur le revenu, soit 1000€. Au moment du solde de votre imposition, en septembre de l'année N+1, vous recevrez un chèque de l'administration pour 1000€.

L'année suivante, un premier acompte de 60% (soit 600 € dans notre exemple) vous sera versé dès janvier. Le solde sera également calculé et remboursé au moment de la déclaration.

Au final, la prestation Family+ vous a coûté 50% du tarif horaire réglé.



LES PRINCIPALES AIDES : LA CAF

LE COMPLÉMENT DE LIBRE CHOIX DU MODE DE GARDE (PAJE CMG)

Le complément de libre choix du mode de garde versé par la CAF réduit sensiblement le coût du recours à Family+ **pour la garde d'enfants de moins de 6 ans.**

Les aides de la CAF sont forfaitaires et donc sans plafond de ressources.

Nous précisons ci-dessus le cas général d'aide de la CAF. **Il vous faut néanmoins faire une simulation sur votre espace CAF pour valider le montant auquel vous pouvez prétendre selon votre situation personnelle.**

Cette allocation doit être déduite du montant ouvrant droit au crédit d'impôt.

CONDITIONS ET MODALITES

Lors de la signature du contrat en agence, votre conseiller vous guidera dans les démarches pour votre dossier CAF PAJE-CMG.

Les conditions à remplir :

- Faire appel à une entreprise comme Family+ pour assurer la garde de vos enfants **au moins 16h par mois**
- Avoir au moins **un enfant de moins de 6 ans**



Un minimum de 15% de la dépense reste obligatoirement à votre charge. Ainsi l'aide ne dépassera jamais 85% de la facture.

À noter : les montants des plafonds et de l'aide sont majorés de 30% pour les familles monoparentales.



LES PRINCIPALES AIDES : LA CAF

RESSOURCES AU SENS DE LA CAF

Nombre d'enfants	Tranche 1 inférieur à :	Tranche 2 inférieur à :	Tranche 3 Supérieur à :
1 enfant	22 809 €	50 686 €	50 686 €
2 enfants	26 046 €	57 881 €	57 881 €
3 enfants	29 283 €	65 076 €	65 076 €
4 enfants et +	32 520 €	72 271 €	72 271 €

GARDE À DOMICILE - AIDE FORFAITAIRE

Âge de l'enfant	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
Moins de 3 ans	967,81 €	834,28 €	700,80 €
De 3 à 6 ans	483,91 €	417,15 €	350,40 €

Un minimum de 15% de la dépense reste obligatoirement à votre charge.

Cas particuliers : Congé parental, majoration 10% nuit et majoration bénéficiaire AAH - Voir CAF.FR





LES PRINCIPALES AIDES : LA CAF

FAMILLES MONOPARENTALES

RESSOURCES AU SENS DE LA CAF

Nombre d'enfants	Tranche 1 inférieur à :	Tranche 2 inférieur à :	Tranche 3 supérieur à :
1 enfant	31 933 €	70 960 €	70 960 €
2 enfants	36 465 €	81 033 €	81 033 €
3 enfants	40 997 €	91 106 €	91 106 €
4 enfants et +	45 529 €	101 179 €	101 179 €

GARDE À DOMICILE - AIDE FORFAITAIRE

Âge de l'enfant	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
Moins de 3 ans	1258,16 €	1084,57 €	911,05 €
De 3 à 6 ans	629,09 €	542,30 €	455,53 €

Un minimum de 15% de la dépense reste obligatoirement à votre charge.

Cas particuliers : Congé parental, majoration 10% nuit et majoration bénéficiaire AAH - Voir CAF.FR



EXEMPLES DE TAFIFS

GARDE D'ENFANTS

APRÈS AIDE DE LA CAF

GARDE D'ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS			
Nombre heures par mois	20	30	50
Tarif horaire	30,00 €	30,00 €	28,60 €
Coût total brut	600,00 €	900,00 €	1 430,00 €
Aide max de la CAF*	510,00 €	765,00 €	967,81 €
Reste à votre charge	90,00 €	135,00 €	462,19 €
Réduction impôts 50%	45,00 €	67,50 €	231,10 €
Coût total net	45,00 €	67,50 €	231,10 €
Coût horaire net	2,25 €	2,25 €	4,62 €

***Maximum 85% de la dépense ou le plafond de l'aide selon votre situation personnelle.**
Cas particuliers : Congé parental, majoration 10% nuit et majoration bénéficiaire AAH - Voir CAF.FR

GARDE D'ENFANTS DE 3 À 6 ANS			
Nombre heures par mois	20	30	50
Tarif horaire	30,00 €	30,00 €	28,60 €
Coût total brut	600,00 €	900,00 €	1 430,00 €
Aide max de la CAF*	483,91 €	483,91 €	483,91 €
Reste à votre charge	116,09 €	416,09 €	946,09 €
Réduction impôts 50%	58,05 €	208,05 €	473,05 €
Coût total net	58,05 €	208,05 €	473,05 €
Coût horaire net	2,90 €	6,93 €	9,46 €

***Maximum 85% de la dépense ou le plafond de l'aide selon votre situation personnelle.**
Cas particuliers : Congé parental, majoration 10% nuit et majoration bénéficiaire AAH - Voir CAF.FR